



arret de la pension alimentaire(chgt de garde)

Par **nutteafree**, le **16/05/2013** à **19:58**

bonsoir, une question sur l'arret de pension alimentaire pour ma fille:

Je m'explique, elle aura 18 ans en septembre 2013, sa mère qui en avait la garde depuis 2012 a qui je versais une pension suite aux jugement du jaf l'a mise dehors !

Donc elle est venu vivre chez moi , sinon elle était mineure et a la rue !!

Donc comment arreter de payer la pension car elle est maintenant a ma charge(j'ai fait une main courante au commissariat avec ma fille , ou elle stipule qu'elle c'est fait mettre dehors , et vivre a mon domicile) , et trouve anormale de verser une pension a sa pseudo mère !!

Nous sommes en mai , d'ici septembre ma fille sera majeure, je souhaiterai ne pas refaire de jugement , mais pas non plus me faire saisir sur salaire , je suis le dindon de la farce (j'avais la garde partagée de ma fille auparavant !!)

Merci de votre solution.